



Le groupe Caisse des Dépôts s'engage en faveur de la lutte contre le changement climatique

Paris, le 21 mai 2015 – Le groupe Caisse des Dépôts annonce un engagement de 15 milliards d'euros pour le financement de la transition énergétique et écologique sur la période 2014-2017.

Le groupe Caisse des Dépôts s'engage par ailleurs sur la réduction de l'empreinte carbone de ses portefeuilles. Il signe l'Engagement de Montréal sur le carbone, par lequel il s'engage à mesurer, publier et réduire l'empreinte carbone de ses investissements.

Pour atteindre cet objectif de réduction, le groupe Caisse des Dépôts jouera pleinement son rôle d'actionnaire stable et de long terme. Pierre-René Lemas, directeur général du groupe Caisse des Dépôts, précise : « Je souhaite engager un dialogue actionnarial soutenu sur les questions climatiques avec les sociétés dont nous sommes actionnaires et je prends le pari que ce dialogue permettra de réduire l'empreinte carbone de notre portefeuille d'actions. Nous mesurerons les progrès réalisés et si les résultats escomptés ne sont pas au rendez-vous, nous procéderons à des réallocations au sein de notre portefeuille. »

Ces annonces seront faites à l'occasion du « Climate Finance Day » initié par le groupe Caisse des Dépôts et la Banque européenne d'investissement, la première conférence internationale du genre visant à mobiliser le secteur financier privé et à orienter ses financements en faveur de la lutte contre le changement climatique.

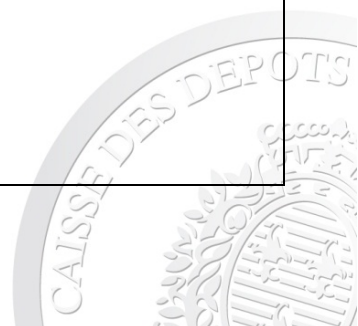
Les nouveaux engagements annoncés ce jour confirment l'importance donnée par le groupe Caisse des Dépôts à ses actions dans le domaine de la transition écologique et énergétique et amplifient les actions déjà réalisées tant par l'établissement public que par ses filiales dans de nombreux secteurs (logement, infrastructures,..., cf annexe).





ANNEXE

Nos engagements	Nos engagements déjà actés	Nos nouveaux engagements
<p>Financer la TEE</p>	<p>Quelques réalisations en 2014 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la CDC a engagé près de 2,5 md € de nouveaux investissements et prêts contribuant directement à la TEE (Prêt Croissance Verte, éco-prêt logement social) - Bpifrance : près de 850 M€ consacrés à des investissements, prêts, garanties et financement de l'innovation au service de la TEE - CNP Assurances : 560 M€ d'encours contribuant directement à la TEE, dont 251 M€ d'obligations liées à des projets environnementaux spécifiques (« green bonds ») 	<p>Au total, 15 md € en faveur de la TEE sur la période 2014-2017 pour le Groupe dans son ensemble :</p> <p>Pour la CDC :</p> <ul style="list-style-type: none"> - doublement de ses investissements en fonds propres dans les énergies renouvelables d'ici 2017 - au moins 5 md € de prêts aux projets des collectivités territoriales dédiés à la TEE d'ici 2017 - financement de 60 000 rénovations énergétiques de logement sociaux /an <p>Bpifrance : croissance forte de ses interventions dédiées à la TEE pour atteindre 1 md €/an d'ici 2017</p> <p>CNP Assurances: doublement de son encours d'investissements dédiés à la TEE, soit plus de 1 Md€ à fin 2017 (infrastructures d'énergies renouvelables, traitement des eaux et des déchets, fonds de private equity du secteur éco-énergie/éco-industrie/cleantech, obligations vertes)</p>
<p>Décarboner nos portefeuilles</p>	<p>Portefeuille infrastructures de la CDC : réduction de 14% des émissions de GES entre 2010 et 2015</p>	<p>Portefeuille immobilier du groupe CDC : réduction de 38% de la consommation énergétique d'ici 2020.</p> <p>A titre d'illustration, CNP Assurances gère en direct 5 000 logements et 450 000 m² de bureaux et commerces.</p> <p>Démarches sur le portefeuille actions du Groupe : estimation de l'empreinte carbone d'ici fin 2015</p>





<p>Etre un actionnaire engagé pour la TEE</p>	<p>Le Groupe mène, dans le cadre de sa démarche d'investisseur responsable, un dialogue actionnarial constant avec les entreprises dont il est actionnaire</p> <p>Début 2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la CDC a interrogé plus de 80 % des dirigeants des sociétés en portefeuille sur une problématique énergétique ou climatique. - Bpifrance a sollicité 3 400 entreprises dans lesquelles elle a investi et 72 % des répondants confirment avoir agi pour réduire leur empreinte environnementale. - CNP Assurances fait évaluer sous l'angle environnemental toutes ses détentions 	<p>Le Groupe va systématiser sa politique actionnariale volontariste sur les enjeux énergétiques et climatiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enquête auprès des grands groupes français dont il est actionnaire afin de mesurer leur degré de préparation à ces enjeux - Dialogue avec les sociétés présentant un enjeu significatif en termes d'émissions et incitation à les réduire - Fixation et suivi d'objectifs de réduction exigeants et transparents - Soutien des résolutions déposées en assemblée générale en faveur de la TEE qui sont cohérentes avec ses orientations. Cette démarche figurera dans ses principes de vote publics - Réallocation : si la réduction volontaire des émissions de sociétés détenues s'avère insuffisante, réallocations au sein du portefeuille afin d'atteindre l'objectif de réduction du Groupe
<p>Veiller aux secteurs sensibles dans nos investissements</p>	<p>La CDC analyse les enjeux environnementaux propres à chaque entreprise et à chaque projet dans lesquels elle investit. Elle intègre cette analyse à l'appréciation et au suivi de ses investissements.</p> <p>Par exemple, la gestion actions pour compte propre de la CDC n'est exposée à aucune société exploitant du charbon thermique pour plus de 10% de son chiffre d'affaires.</p>	<p>D'ici fin 2015, le Groupe renforcera son évaluation des risques spécifiques générés par l'exploitation du charbon.</p> <p>Cette étude débouchera sur une politique du Groupe vis-à-vis du charbon qui sera rendue publique et mise en œuvre d'ici 2016.</p>



A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales, parmi lesquelles Bpifrance et CNP Assurances, constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.


Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique et démographique.

<http://www.caissedesdepots.fr>

Contact presse

Groupe Caisse des Dépôts – Service presse : +33 1 58 50 40 00

56 rue de Lille 75007 Paris

 [@CaissedesDepots](https://twitter.com/CaissedesDepots)
